

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Michel CONTOU-CARRERE	à	Evelyne BALLIHAUT
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Elisabeth MÉDARD
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE (excusé)

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

RAPPORT N° 170615-02-ADM-

**CREATION D'UNE IDENTITE VISUELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET
SA DECLINAISON POUR L'OFFICE DE TOURISME
ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE PROMOTION ET DE
COMMUNICATION TOURISTIQUE**

M. KELLER précise que la Communauté de Communes souhaite disposer d'un logo et d'une charte graphique efficaces, en adéquation avec son nom, son territoire et ses valeurs afin d'être clairement identifiée tout en affichant la dynamique engagée.

Cette nouvelle identité visuelle doit permettre son appropriation par les élus, les agents de la collectivité dans les différentes structures, et les habitants en leur transmettant un sentiment de fierté.

Dans un souci de cohérence d'image du territoire, il est préconisé que cette identité visuelle soit aussi déclinée pour son Office de Tourisme.

En effet, l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, créé le 1^{er} avril 2017, souhaite également renouveler sa charte graphique et se faire accompagner dans l'élaboration d'une stratégie de promotion et de communication qui lui permette de valoriser les axes de développement qui seront définis par la collectivité autour des filières : nature, neige, patrimoine et culture.

Pour ce faire, la Communauté de Communes propose de lancer une consultation comprenant deux lots :

- **Lot 1** : Création d'une identité visuelle, logo et charte graphique, pour la communication institutionnelle de la Communauté de Communes, et sa déclinaison pour son Office de Tourisme.
- **Lot 2** : Conseil et accompagnement à la définition d'une stratégie de promotion et de communication touristique.

Les enjeux de la nouvelle organisation territoriale passent par une mise en cohérence de toutes les actions de développement touristique et de promotion, ainsi que par la structuration d'une communication qui soit à même de renforcer la lisibilité de ses atouts et la mise en tourisme de ses filières.

En effet, les clientèles cibles, les messages et les objectifs de communication sont différents selon la spécificité des filières rappelées ci-avant, et nécessitent donc un accompagnement, et des recommandations stratégiques et méthodologiques quant aux outils à mettre en place dans les trois années à venir, afin d'accroître encore la notoriété de la destination et sa fréquentation.

Cette étude s'avère donc nécessaire pour compléter celle de positionnement et de définition d'une stratégie marketing qui a été mise en place par le Syndicat Mixte du Pays d'Oloron et du

Haut-Béarn en 2010, et qui englobait alors les cinq Communautés de Communes et les six Offices de Tourisme.

Sans perdre de vue la précédente étude, et en s'y référant le cas échéant, cette nouvelle prestation a aujourd'hui pour objectif de prendre en compte et s'adapter à la nouvelle configuration territoriale, et aux problématiques à traiter pour les années à venir

Le montant prévisionnel global du marché est estimé à 58 334 € HT, soit 70 000 € TTC.

Les crédits nécessaires sont inscrits dans le Budget primitif 2017.

En recettes, il est prévu de solliciter divers financements, et notamment au titre du programme LEADER qui devrait abonder à hauteur de 53% du montant hors-tax (FEADER).

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 64 voix pour, 1 contre (M. LABARTHE) et 4 abstentions (Mme GIRAUDON, Mme POTIN, M. BAREILLE, M. GAILLAT)

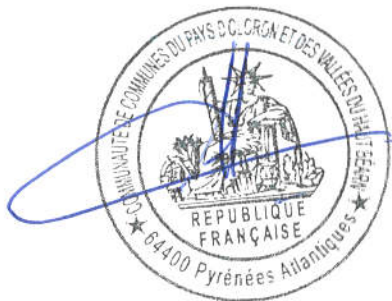
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation des entreprises, et à signer les pièces du marché,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des partenaires financeurs (Etat, Europe, Région, Département),
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 21 JUIN 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE